

**1er réseau 4G au Togo
et dans l'UEMOA**



N° 957 du 25 mars 2026 Prix 250 F cfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité



Togo

Sept lois clés adoptées ^{P.3} en un mois

Aïd El-Fitr 2026 au Togo

**Klassou porte le message de paix
et d'unité de Faure Gnassingbé
à la grande prière de Lomé** ^{P.2}



PEAT 1 et 2

**Enquête sur un
système fragilisé
par des entreprises
défaillantes** ^{P.6}

Flexibilité au travail

**Le Togo trace
la voie d'une
révolution
sociale en Afrique** ^{P.6}

Aïd El-Fitr 2026 au Togo

KLASSOU PORTE LE MESSAGE DE PAIX ET D'UNITÉ DE FAURE GNASSINGBÉ À LA GRANDE PRIÈRE DE LOMÉ

Le vendredi 20 mars 2026, le Président de l'Assemblée nationale, Komi Selom Klassou, a pris part à la grande prière de l'Aïd el-Fitr sur le terrain du CERFER à Lomé, représentant le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé. Cette célébration, qui marque la fin du mois sacré du Ramadan, a rassemblé de nombreuses personnalités et fidèles dans une atmosphère empreinte de ferveur religieuse et de communion nationale.

Moment fort du calendrier musulman, l'Aïd el-Fitr symbolise l'aboutissement d'un mois de jeûne, de prière et de partage. Placée cette année sous le signe de la paix, de la solidarité et du vivre-ensemble, la cérémonie a été l'occasion pour les autorités togolaises de réaffirmer leur attachement aux valeurs de tolérance, de respect mutuel et de coexistence pacifique entre les différentes confessions religieuses du pays.

Dirigeant la prière, l'imam principal de la mosquée centrale de Lomé, El Hadj Agoro Zakaria, a formulé des vœux de paix, de sécurité et de prospérité pour le Togo, tout en appelant à un renforcement de la cohésion sociale. Dans son sermon, il a exhorté les Togolais à cultiver la fraternité et à préserver l'harmonie entre les communautés, soulignant l'importance du vivre-ensemble dans un contexte régional marqué par des défis sécuritaires croissants.

L'imam a également imploré la bénédiction divine sur les plus hautes autorités du pays, notamment sur Faure Essozimna Gnassingbé, afin qu'elles poursuivent leur mission avec sagesse, discernement et dans la paix.

Dans un message publié sur ses comptes sociaux, le Président du Conseil a, pour sa part, exprimé une pensée particulière à l'endroit des populations confrontées à la menace terroriste dans la sous-région, appelant à ce que les prières contribuent au triomphe de la paix dans les zones en proie aux conflits.

À travers cette célébration de l'Aïd el-Fitr, le Togo réaffirme une fois de plus son attachement aux idéaux de fraternité, d'unité nationale et de solidarité, dans un élan collectif tourné vers la paix et la stabilité.

Tchaboré

Togo-Assemblée nationale

UNANIMITÉ POUR QUATRE TEXTES MAJEURS

L'Assemblée nationale du Togo a franchi une étape décisive dans le processus législatif en adoptant définitivement, le lundi 23 mars 2026, quatre projets de loi d'importance stratégique, à l'unanimité des députés. Cette adoption intervient après leur validation dans les mêmes termes par le Sénat, consacrant ainsi le bon fonctionnement du système bicaméral instauré sous la Ve République.

Ils portent notamment sur la réforme du cadre juridique de l'environnement, le transfert des missions et des ressources du FAIEJ vers l'ADTPME, la réglementation de la microfinance en République togolaise, ainsi que le renforcement de la lutte contre le faux-monnayage et les atteintes aux signes monétaires dans l'espace de l'Union Monétaire Ouest Africaine.

Cette adoption définitive marque

a insisté sur l'importance de la phase de mise en œuvre, au cours de laquelle les effets concrets de ces lois devront se faire sentir dans le quotidien des citoyens.

De son côté, Komi Selom Klassou a tenu à rappeler le mécanisme du processus législatif dans le cadre du bicaméralisme, soulignant que l'absence de divergence entre les deux chambres permet une adoption



Réunis en séance plénière dans le cadre de la première session extraordinaire de l'année, les parlementaires, sous la présidence du Professeur Komi Selom Klassou, ont entériné sans débat ces textes déjà harmonisés entre les deux chambres. Étaient présents à cette séance plusieurs membres du gouvernement, dont Gilbert Bawara, Komla Dodzi Kokoroko, Essowè Georges Barcola et Mazamesso Assih.

Les textes adoptés couvrent des domaines clés de la gouvernance pu-

l'aboutissement d'un processus rigoureux de navette parlementaire. Après un premier examen à l'Assemblée nationale, les projets de loi avaient été transmis au Sénat qui les a approuvés sans modification de fond. De retour à l'Assemblée, ils ont été adoptés en seconde lecture conformément aux règles du bicaméralisme, sans nécessiter de nouveaux débats.

Au nom du gouvernement, Gilbert Bawara a salué la qualité du travail parlementaire et l'engagement des élus, mettant en avant la richesse des contributions apportées aux textes. Il

rapide et définitive des textes en seconde lecture.

Avec cette validation finale, ces lois sont désormais prêtes à entrer en vigueur après leur promulgation par le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, et leur publication au Journal officiel. Elles devraient ainsi contribuer à renforcer l'arsenal juridique du pays et à soutenir les politiques publiques en matière de développement, de gouvernance économique et de stabilité financière.

La rédaction

À KARA, L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE INSPIRE L'EXCELLENCE FÉMININE ET BOUSCULE LES CODES DE L'UNIVERSITÉ

À Kara, l'intelligence artificielle inspire l'excellence féminine et bouscule les codes de l'université

Le 18 mars 2026, le campus sud de l'Université de Kara a accueilli la grande finale de la deuxième édition du concours universitaire féminin « Mon Avis Scientifique », un rendez-vous académique devenu incontournable et organisé en pleine Semaine de l'Étudiant. Inscrite dans la dynamique de la Journée internationale de la femme et du 10^e anniversaire de la Faculté des Sciences de la Santé, cette compétition d'art oratoire a réuni dix étudiantes issues de différentes facultés autour d'un thème d'actualité brûlante : « Éducation 2.0 : comment l'intelligence artificielle peut-elle personnaliser l'apprentissage sans déshumaniser nos univers-



sités ? ».

Dans une atmosphère à la fois studieuse et compétitive, les candidates ont fait preuve d'une remarquable maîtrise du sujet, démontrant que

l'intelligence artificielle peut constituer un levier puissant pour adapter

Suite à la page 3

Togo

SEPT LOIS CLÉS ADOPTÉES EN UN MOIS

L'Assemblée nationale togolaise a officiellement clôturé, le lundi 23 mars 2026, les travaux de sa première session extraordinaire de l'année, ouverte le 24 février à la demande du Président du Conseil, conformément aux dispositions constitutionnelles. Pendant quatre semaines, députés et membres du gouvernement ont été fortement mobilisés autour d'un agenda législatif dense, marqué par l'adoption de réformes jugées structu-

sowè Georges Barcola et Mme Mazamesso Assih. Dans son allocution, le président de l'Assemblée nationale a salué une session « intense » au cours de laquelle sept projets de loi majeurs ont été adoptés, traduisant une volonté affirmée de consolider les bases sécuritaires, économiques, énergétiques et environnementales du Togo. Sur le plan sécuritaire, les députés ont autorisé la prorogation de l'état d'urgence dans la région des Savanes

cadre réglementaire du gazoduc de l'Afrique de l'Ouest constitue une avancée stratégique vers le renforcement de la souveraineté énergétique du pays.

Les réformes économiques et financières n'ont pas été en reste. Des textes ont été adoptés pour lutter contre le blanchiment de capitaux et préserver l'intégrité du système monétaire, notamment à travers la répression du faux-monnayage dans l'es-

glementation du secteur de la microfinance visent ainsi à offrir de nouvelles perspectives aux jeunes et aux femmes.

L'environnement figure également parmi les priorités de cette session, avec la modernisation du cadre législatif afin de mieux répondre aux défis climatiques et écologiques, dans une logique de développement durable.

Insistant sur la portée collective de ces avancées, le président de l'Assemblée nationale a rappelé que « nul ne peut applaudir d'une seule main », mettant en avant la nécessaire synergie entre les institutions. Il a rendu un

lement exprimé sa reconnaissance aux députés pour leur engagement ainsi qu'aux membres du gouvernement pour leur disponibilité et leur esprit de collaboration, qui ont contribué à enrichir les textes adoptés. Il a appelé à une convergence des efforts entre l'exécutif, le législatif et les citoyens pour assurer une mise en œuvre efficace des réformes et leur appropriation par la population.

En perspective, il a annoncé l'ouverture de la première session ordinaire de l'année le 7 avril 2026, un rendez-vous qui coïncidera avec la tenue à Lomé de la 17^e Confé-



rantes pour le pays.

La cérémonie de clôture, présidée par le Professeur Komi Selom Klassou, s'est déroulée en présence de plusieurs membres du gouvernement, notamment Gilbert Bawara, Komla Dodzi Kokoroko, Es-

pour une durée de douze mois, une mesure visant à renforcer l'action des forces de défense et à garantir la protection des populations face aux menaces persistantes. Dans le secteur énergétique, l'actualisation du

pace UEMOA. Par ailleurs, des mesures ont été prises pour dynamiser l'économie nationale, avec un accent particulier sur la promotion de l'entrepreneuriat. Le transfert des missions du FAIEJ à l'ADTPME et la ré-

hommage appuyé au Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, à l'origine de la convocation de cette session extraordinaire, saluant sa vision et sa confiance renouvelée envers l'institution parlementaire.

Le Professeur Klassou a éga-

rence des présidents d'Assemblée et de section de la région Afrique de la Francophonie, un événement d'envergure qui placera une nouvelle fois le Togo au cœur de la diplomatie parlementaire régionale.

La rédaction

À KARA, L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE INSPIRE L'EXCELLENCE FÉMININE ET BOUSCULE LES CODES DE L'UNIVERSITÉ

Suite de la page 2

l'enseignement aux besoins spécifiques des apprenants, tout en alertant sur les risques de déshumanisation. À travers des analyses structurées et des prestations éloquentes, elles ont insisté sur la nécessité de préserver la relation pédagogique humaine, pilier de la formation universitaire et moteur de l'esprit critique.

La présidente de l'université, Prénom Houzou-Mouzou, a salué la pertinence du thème, rappelant que la transformation des universités doit dépasser le cadre infrastructurel pour s'inscrire dans une dynamique cogni-

tive, scientifique et technologique. Elle a inscrit cette initiative dans la vision portée par Faure Essozimna Gnassingbé, qui appelle à une utilisation stratégique et inclusive de l'intelligence artificielle au service du développement, notamment en faveur des couches les plus vulnérables.

La dimension internationale de l'événement a été renforcée par la présence de Nada Ziadi, experte en intelligence artificielle et présidente du jury, représentant le Conseil International de l'Intelligence Artificielle (CONIA). Elle a mis en avant les opportunités offertes par le pro-

gramme « IA Développement dans les Universités d'Afrique », auquel l'Université de Kara a adhéré en 2025, ouvrant ainsi la voie à des mobilités académiques, des bourses et des collaborations avec des universités à travers le monde.

Au terme de cette compétition de haut niveau, Doudi Dioktante Bénédicte, étudiante en Master 1 Médecine, s'est distinguée en remportant le premier prix grâce à une prestation saluée pour sa rigueur et son éloquence. Elle bénéficie notamment d'un voyage académique en Chine, en plus de plusieurs récompenses. Mireille Kougnon, également en Master 1 Méde-

cine, a décroché la deuxième place, suivie d'Agate Amana Catherine, étudiante en Master 1 Recherche Chimie de l'Environnement. Le Prix du Public est revenu à Issifou Herline, étudiante en troisième année de médecine. Toutes les participantes ont été honorées, traduisant la volonté des organisateurs de valoriser l'engagement et le mérite de chacune.

L'événement a également été marqué par la reconnaissance des partenaires, notamment le CONIA et la société LIKSOFT, dont l'implication dans la promotion de l'excellence académique a été saluée à travers des dis-

tinctions remises à leurs représentants, dont Germain Pouli.

Au-delà des récompenses, cette deuxième édition confirme la capacité des étudiantes de l'Université de Kara à s'approprier les enjeux technologiques contemporains et à nourrir une réflexion pertinente sur l'avenir de l'éducation. En plaçant l'intelligence artificielle au cœur des débats, l'institution affirme sa volonté de former une génération capable de conjuguer innovation technologique et humanisme académique, dans un monde universitaire en pleine mutation.

La rédaction

Forêts au Togo

UN NOUVEAU CADRE STRICT POUR ENCADRER EXPLOITATION, TRANSPORT ET COMMERCE DU BOIS

Le gouvernement togolais franchit une nouvelle étape dans la régulation du secteur forestier avec la signature, le 17 mars 2026 à Lomé, d'un arrêté ministériel fixant les modalités d'obtention des attestations, agréments, autorisations, permis et certificats liés aux activités forestières. À travers ce texte, le ministère de l'Environnement, des Ressources forestières, de la Protection côtière et du Changement climatique entend renforcer le contrôle de l'exploitation du bois et structurer davantage une filière souvent confrontée à des pratiques informelles.

Désormais, toute activité liée à l'exploitation, à la transformation, au transport ou au commerce des produits forestiers est strictement conditionnée par l'obtention de documents administratifs spécifiques. Parmi ceux-ci figurent notamment l'attestation de reboisement, l'autorisation de coupe, les agréments d'importateur et d'exportateur, les autorisations d'importation et d'ex-



portation, le permis de circulation ainsi que le certificat d'empotage.

Le texte introduit des procédures précises et des délais encadrés pour chaque démarche. Par exemple, l'attestation de reboisement, accessible aux propriétaires de plantations âgées d'au moins trois ans, est délivrée dans un délai de dix jours ouvrés après constat de terrain,

et ce sans frais. En revanche, toute coupe de bois reste soumise à une autorisation préalable du ministère, avec une procédure incluant une inspection technique et un délai maximal de vingt jours pour la délivrance.

Dans une volonté de mieux organiser le commerce du bois, l'arrêté impose également l'obtention d'agréments pour les opérateurs écono-

miques. Les importateurs devront notamment justifier d'une plantation d'au moins cinq hectares, traduisant une politique incitative en faveur du reboisement. Les agréments sont délivrés pour des durées limitées, allant de douze à dix-huit mois selon les cas, et leur renouvellement est soumis aux mêmes exigences que la demande initiale.

Le contrôle des flux de produits forestiers est également renforcé. Toute opération de transport nécessite une autorisation préalable et un permis de circulation, avec des délais stricts d'exécution. Le transport des produits forestiers doit ainsi être effectué dans un délai maximal de trois jours, sous peine de sanctions. Des contrôles inopinés peuvent être menés par les services compétents pour vérifier la conformité des cargaisons.

L'arrêté encadre aussi les activités connexes telles que l'ouverture de dépôts de vente ou de scieries, désormais soumise à une autorisa-

tion préalable moyennant le respect de conditions administratives et le paiement d'une redevance. De même, les opérations d'exportation sont conditionnées à l'obtention d'un certificat d'empotage délivré dans un délai de 24 heures après vérification. Dans un souci de traçabilité et de lutte contre les fraudes, le texte interdit formellement la cession des documents administratifs à des tiers et précise qu'ils deviennent caducs à expiration de leur durée de validité. Les acteurs ne disposant pas encore d'autorisations, notamment les exploitants de dépôts et de scieries, disposent d'un délai de 45 jours pour se mettre en conformité.

Par cet arrêté, les autorités togolaises affichent leur volonté de mieux préserver les ressources forestières, de lutter contre l'exploitation illégale et de promouvoir une gestion durable du secteur, dans un contexte marqué par les enjeux environnementaux et climatiques croissants.

Tchaboré

Direction de la communication de la Présidence du Conseil

FAUX, MONSIEUR KALEDE ADEYEMI N'EST PAS NOMMÉ DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION ...

Une publication du samedi 21 mars 2026 de M. Kaled Adeyemi sur les réseaux sociaux, annonçant sa « nomination » en qualité d'Analyste politique et chargé de communication à la Présidence du Conseil du Togo, avait suscité des interrogations au regard des informations recueillies auprès de sources concordantes.

Contrairement à ce qui est avancé dans cette annonce, plusieurs recoupements indiquent qu'il ne s'agirait nullement d'une nomination au sens administratif du terme. En réalité, M. Adeyemi serait plutôt un bénéficiaire du Programme Présidentiel d'Excellence (PPE), un dispositif visant à former et à insérer de jeunes talents au sein de l'administration publique togolaise.

À l'issue de ce programme, les participants sont généralement affectés dans différentes structures

étatiques en fonction des besoins. C'est dans ce cadre que l'intéressé aurait été orienté vers la direction de la communication de la Présidence du Conseil, au même titre que d'autres lauréats du PPE actuellement déployés dans divers ministères et institutions de la République.

Cette précision est de taille : une affectation ne saurait être assimilée à une nomination. Là où la nomination implique un acte officiel, formel et signé par l'autorité compétente, l'affectation relève davantage d'une répartition administrative interne, sans nécessairement conférer un statut nominatif reconnu par décret ou arrêté.

À ce jour, aucune décision officielle ni document administratif ne vient attester la nomination évoquée par M. Adeyemi. Cette absence d'acte formel renforce les doutes quant à la véracité de l'annonce telle que for-

mulée.

Dans ces conditions, la communication autour de cette prétendue nomination apparaît pour le moins inexacte, voire trompeuse, mettant en lumière la nécessité de distinguer clairement entre les mécanismes d'affectation professionnelle et les procédures de nomination officielle au sein de l'administration publique togolaise.

Un autre élément vient renforcer les doutes autour de cette annonce. Le poste de directeur de la communication, précédemment occupé par Kouessan Yovodévi, est vacant depuis plusieurs semaines. Toutefois, à ce jour, aucune communication officielle n'a été faite quant à son remplacement. Cette absence d'annonce formelle contraste avec la portée d'une nomination à un poste aussi stratégique, qui requiert normalement un acte administratif clair et public.

Kaled ADEYEMI • 2e
 [Se connecter](#)

Political Analyst & Communi...
[Voir mes services](#)
 4 h •

I am pleased to announce my appointment as Political Analyst & Communications Officer at the Presidency of the Council of Togo.

I look forward to contributing to strategic communication and public policy analysis in support of institutional effectiveness and national development priorities.

—

J'ai le plaisir d'annoncer ma nomination en qualité d'Analyste Politique & Chargé de Communication à la **Présidence du Conseil du Togo**.

Je me réjouis de contribuer au renforcement de la communication stratégique et de l'analyse des politiques publiques, au service de l'efficacité institutionnelle et des priorités nationales de développement.

Aného

DR SANDRA ABLAMBA JOHNSON DÉPLOIE UNE ACTION SOLIDAIRE EN PHASE AVEC LA VISION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Aného, dans la commune des Lacs 1, un souffle de solidarité s’est récemment levé, traduisant sur le terrain une volonté politique de proximité et d’attention aux plus vulnérables. À l’initiative de Sandra Ablamba Johnson, ministre et Secrétaire générale de la Présidence du Conseil, également conseillère municipale de la localité, une action sociale d’envergure a été déployée au profit des populations. Dans une ambiance marquée par la convivialité et la reconnaissance, les responsables de la communauté musulmane ont reçu un important don en vivres, un geste fort qui symbolise à la fois l’écoute et la présence des autorités auprès des citoyens. Mais l’initiative ne s’est pas limitée à ce cercle : elle a été élargie aux couches vulnérables de la zone, permettant de toucher directement plus de 3 000 bénéficiaires, dans une dynamique de solidarité inclusive.

Au-delà de l’aide immédiate, cette action illustre une approche résolument humaine de la gouvernance locale, fondée sur la prise en compte des réalités quotidiennes et la réponse concrète aux besoins des populations. Elle met en lumière une manière d’agir où la proximité n’est pas un slogan, mais une pratique ancrée dans le vécu des citoyens.

Ce geste prend une dimension particulière lorsqu’il s’inscrit dans la vision portée par Faure Essozimna Gnassingbé, qui œuvre à renforcer une gouvernance sociale plus équitable et davantage tournée vers les plus fra-



giles. À travers cette initiative, Sandra Ablamba Johnson apparaît comme l’une des figures de cette orientation stratégique, traduisant en actions concrètes les valeurs de solidarité, de cohésion sociale et de justice sociale défendues au sommet de l’État.

À Aného, ce don dépasse ainsi le simple cadre d’un acte de générosité. Il s’impose comme le reflet d’un modèle de gouvernance en construction, où l’efficacité de l’action publique se mesure à son impact direct sur le quotidien des citoyens, et où chaque geste devient porteur d’espoir pour les populations.

Tchaboré

PHARMACIES DE GARDE PÉRIODE DU 23 AU 30 MARS 2026

PHARMACIE ACTUELLE
Route ségbé, sagbado, BP 3622
22 51 11 72

PHARMACIE ADIDOGOME
Avenue du 30 Août, adidogomé, 04 BP 224 Lomé 04
22 25 54 85

PHARMACIE ALTA
Agoè Anonkui Route Mission Tové en face du Centre Culturel Loyola
22259447

PHARMACIE AMESSIAME
Bd. F H Boigny près du marché de Bè, BP 61720
22 21 49 74

PHARMACIE APOLLON
Hétsiavi, avédji, 08 BP 80507
70 41 01 07

PHARMACIE ASSURANCE
Adétikopé, Nationale N° 1, non loin du marché
93 08 76 76

PHARMACIE CLEMENCE
Route de la Cour d'appel, entre la CEET et l'Ecole privée LA SOURCE
70 19 35 35

PHARMACIE DE L'AEROPORT
631, bd ; du haho, imm ; SITO, hédzranawoé, BP 3717
90 04 85 15

PHARMACIE DE L'EDEN
Route d'Aného, face à la cité Baguida
70 42 13 98

PHARMACIE DE LA LIBERATION
199 avenue de la libération, tokoin trésor, BP 12045
22 22 25 25

PHARMACIE DE LA MARINA
Sur la RN2, BD du Mono en face de la poste frontitière d'Aflao Kodjoviakopé
22214846

PHARMACIE DE L'UNION
Bd ; mafakassa Bè KPOTA BP 2735
22 27 71 64

PHARMACIE DE SEGBE
Ségbé, quartier Zanvi., près de l'EPP et du CEG Ségbé
92 59 49 35

PHARMACIE DES ETOILES
10, avenue de la nouvelle marché, BP 3484
22 22 45 04

PHARMACIE DES LILAS
7 rue de kégué, en face du camp, BP 31000
22 42 29 16

PHARMACIE DIEUDONNE
Route LEO 2000, non loin de FUCEC, Agoè-Téléssou, BP 7951
23 38 07 44

PHARMACIE DIVINA GRACIA
Agoè fiovi, rond point Cool Catche
93 83 91 00

PHARMACIE DJIDJOLE
93 rue Pya BP 8539
22 25 65 12

PHARMACIE DU CAMPUS
Bd. De la Kara, adéwui, BP 20217
96 80 08 85

PHARMACIE ECLAIR
Rue avénou, bè ahligo, BP 81297
22 22 75 11

PHARMACIE EVA
Sanguéra, non loin de T'OIL
92163232

PHARMACIE GRATITUDE
Grand contournement non loin du carrefour avinato à 100m de la clinique OASIS
92 18 94 85

PHARMACIE HORIZON
95, boulevard du 13 Janvier, Nyekonakpoè, 08 BP 81726
90 56 52 56

PHARMACIE INTERNATIONALE
1180, boulevard du Haho, Angle Nord, Assi yéyé Hédzranawoé, BP 1344
22 26 89 94

PHARMACIE KLOKPE
Derrière la Foire Togo 2000
96801003

PHARMACIE LA BARAKA
Agoe Logopé, non loin de l'Ecoke la BRUYERE à proximité du camp GP
90 17 49 28

PHARMACIE LA MAIN DE DIEU
Agoè nouveau marché, vers le camp de police
22 52 77 55

PHARMACIE LA NOUVELLE TULIPE
Rte de Mission-Tové, près de la Station CAP Agoè-légbassito
99 47 00 70

PHARMACIE LA PATIENCE
Djagblé à 300 mètres du CMS Ayokléfé
70052339

PHARMACIE LA RUCHE
Attiegou derrière la clôture de l'aéroport voie menant au Grand Contournement, non loin de l'école les Savoirs
91541616

PHARMACIE LE PROGRES
Akodésséwa Kponou (Zorro-bar), 06 BP 60986
22 35 86 55

PHARMACIE LE ROCHER
Agoè Zongo, sur la nationale N°1, près du terrain de jeu de Golf
92 30 06 56

PHARMACIE MILLENAIRE
Adidoadin, 05 BP 64
22 51 64 31

PHARMACIE OSSAN
Carrefour d'Avédji, BP 869
70 40 44 25

PHARMACIE PRINCIPALE
Rte d'Aného Kpogan Yovo Kopé
90826767

PHARMACIE PROVIDENCE
Boulevard Jean-Paul II
91 14 88 88

PHARMACIE SAINT ESPRIT
Route Agoè-Kégué, CEG Agoè Est, BP 1246
22 40 29 06

PHARMACIE SAINT JOSEPH
Rue Bretelle, Avenue de la RP, Bè Klimamé, BP 13000
22 25 74 65

PHARMACIE SAINT MICHEL
Près de la Brasserie BB, 05 BP 201
22 51 70 22

PHARMACIE SAINT PHILIPPE
Zanguéra, Route Lomé-Kpalimé, près de la station de service OANDO
90 67 33 24

PHARMACIE SAINT PIO
Klobatémé, non loin du CMS Klobatémé à côté du Complexe Scolaire Bon Samaritain
93404040

PHARMACIE SAINT SYLVESTRE
Sanguéra, Quartier Sanyramé, non loin du rond-point Sanyramé
93515198

PHARMACIE SAINTE RITA
Rue de France, face Hôtel Sana, Doulassamé, BP 10046
96 80 09 70

PHARMACIE SANTE
674, rue du chemin de fer, 01 BP 1236
22 21 58 41

PHARMACIE SILOE
Carrefour Atigangomé, Adidogomé A pédokoe, 07 BP 7189
90 80 26 39

PHARMACIE SOURCE DE VIE
Bd. De la victoire, Face Collège protestant, BP 147
22 22 45 71

PHARMACIE TCHEP'SON
Face terminal du Sahel, Agoè zongo
96 90 04 64

PHARMACIE UNIVERS SANTE
Bd. GNASSIMGBE Eyadéma, Cité OUA face a l'entrée du CHU-CAMPUS
22 61 81 43

PHARMACIE VIGUEUR
267, rue Agbalépédo, 05 BP 02
22 51 63 30

PHARMACIE WASTINE
Adidogomé Logoté, à 400m du carrefour Logoté sur la route menant au quartier Lankouvi
92611700

PHARMACIE YESHUA
Agoè - Vakpossito vers l'école NDE, entre le CMS Mur et le CMS Maranatha
98772153

PHARMACIE ZOSSIME
Zossimé, route de Sanguéra près du marché de Zossimé
99 99 80 75

Pour vos annonces et publicités, contactez-nous au 90 26 15 54

Récépissé N° 259 / 21/ 12 / 04 / HAAC
Maison de la presse, casier N° 61

Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma
Contact: 90 04 71 59
E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr

PEAT 1 et 2

ENQUÊTE SUR UN SYSTÈME FRAGILISÉ PAR DES ENTREPRISES DÉFAILLANTES

Au Togo, l'accès universel à l'eau potable et à un assainissement décent d'ici 2030 demeure un cap affirmé, soutenu par des investissements conséquents et l'appui de l'Union européenne à travers les Projets Eau et Assainissement au Togo (PEAT 1 et 2). Lancés respectivement en 2015 et 2017, ces programmes couvrent plusieurs villes stratégiques, de Lomé à

dans la qualité des études et le respect des délais. Le contrat du cabinet international chargé de l'assistance technique a été résilié dès 2018 pour insuffisances, ouvrant une longue séquence d'instabilité avec plusieurs bureaux de contrôle successivement remerciés pour défaut d'exécution. Cette fragilité structurelle s'est répercutée sur les travaux eux-mêmes, ra-

tent nécessaires pour améliorer le débit et répondre à la demande croissante des populations.

À Dapaong, la réhabilitation du barrage de Dalwak et de sa station de traitement a également révélé des malfaçons à la suite d'un audit technique en 2021. Bien que les installations soient fonctionnelles, elles produisent une quantité d'eau insuffisante, une situation aggravée par les effets du changement climatique. Face à cette pression, les autorités envisagent déjà de renforcer les capacités de production, notamment par le dédoublement de la station de traitement.

À Tsévié, les difficultés ont pris une tournure encore plus critique avec la défaillance du groupement initial en charge des travaux. Des erreurs techniques dans la construction d'un château d'eau ont conduit à l'arrêt du chantier et à la réorientation des financements vers des solutions alternatives, dont la réalisation d'un second forage et l'installation d'une unité de traitement. Une nouvelle équipe a été mobilisée pour reprendre les travaux, avec l'appui d'une assistance technique renforcée.

Dans les villes de Sokodé et Kara, les projets ont connu des avancées plus notables, bien que non exemptes de défis. À Sokodé, les infrastructures sont en phase de réception définitive, après plusieurs années nécessaires pour corriger les réserves techniques. À Kara, les travaux de renforcement du système d'alimenta-

tion en eau potable ont permis d'accroître les capacités de production et de distribution, même si des améliorations sont encore envisagées pour accompagner la croissance démographique.

Au-delà de l'eau potable, le volet assainissement des PEAT a permis la construction de latrines familiales, de centres de transfert des déchets, de décharges contrôlées et de stations de traitement des boues de vidange dans plusieurs localités. Des équipements lourds ont également été fournis aux communes pour assurer la gestion des déchets solides et liquides, marquant une avancée significative vers un cadre de vie plus sain.

Cependant, l'un des constats majeurs issus de ces projets concerne les limites des entreprises, en particulier locales, dans l'exécution des marchés publics. Malgré les efforts du gouvernement pour promouvoir le secteur privé national, des insuffisances techniques persistantes ont été relevées. Certaines entreprises ont obtenu des marchés sur la base de dossiers comportant des informations inexactes, notamment des références fictives ou des équipements inexistantes, compromettant leur capacité à honorer leurs engagements. Les sanctions prononcées par les organes de régulation témoignent de l'ampleur du phénomène.

Les autorités tiennent toutefois à distinguer clairement ces défaillances d'éventuels faits de corruption. Les multiples résiliations de contrats et réattributions de marchés illustrent, selon elles, une volonté de préserver la qualité des ouvrages et d'assurer l'aboutissement des projets. Dans cette optique, une rencontre straté-

gique a été organisée en février 2026 avec les acteurs du secteur des bâtiments et travaux publics afin d'identifier les causes profondes des dysfonctionnements et de définir des solutions durables.

Parmi les pistes envisagées figurent un renforcement des contrôles en amont des appels d'offres, une vigilance accrue sur la véracité des références techniques des entreprises, ainsi qu'un suivi plus rigoureux des chantiers par des entités indépendantes. L'expérience des PEAT met également en lumière la nécessité de mener à terme les phases pilotes avant d'élargir les projets, afin de mieux maîtriser les risques et capitaliser sur les enseignements tirés.

Malgré les obstacles rencontrés, les projets Eau et Assainissement au Togo restent une pierre angulaire de la politique publique en matière d'infrastructures sociales. Ils traduisent une ambition forte de transformation du cadre de vie des populations, dans un contexte marqué par la croissance démographique et les défis climatiques. Si les retards et les défaillances ont freiné leur mise en œuvre, ils ont également permis de révéler les failles du système et d'engager les réformes nécessaires.

À l'heure où le Togo accélère sa marche vers l'accès universel à l'eau potable, l'enjeu n'est plus seulement de mobiliser des financements, mais de garantir la qualité, la fiabilité et la durabilité des ouvrages réalisés. Une exigence qui passe inévitablement par une montée en compétence des entreprises, un encadrement plus strict des marchés publics et une gouvernance renforcée des projets structurants.

La rédaction



Dapaong, en passant par Atakpamé, Tsévié, Sokodé et Kara, avec pour objectif de moderniser les infrastructures hydrauliques et d'assainissement. Mais derrière cette ambition nationale, la mise en œuvre révèle une réalité plus contrastée, marquée par des défaillances techniques, des résiliations de contrats à répétition et une nécessaire remise en question du rôle des entreprises adjudicataires.

Dès la phase pilote du PEAT 1, qui devait servir de base d'apprentissage, des difficultés sont apparues, notamment

lentissant considérablement l'exécution des projets et affectant leur efficacité.

Sur le terrain, la situation a été particulièrement illustrée à Atakpamé, où la construction des infrastructures d'alimentation en eau potable, d'un montant initial de plus de 3,5 milliards de francs CFA, a nécessité l'intervention successive de trois entreprises. Ce sera finalement SOGEA SATOM qui va permettre d'achever les travaux en 2024. Si les infrastructures sont désormais opérationnelles, des ajustements techniques res-

Flexibilité au travail

LE TOGO TRACE LA VOIE D'UNE RÉVOLUTION SOCIALE EN AFRIQUE

Le Togo confirme son positionnement de réformateur audacieux sur le continent africain en mettant en place des dispositifs innovants en matière de droit du travail, notamment la possibilité offerte aux salariés d'aménager leur temps de travail, une mesure encore peu répandue en Afrique. D'après le rapport Women, Business and the Law publié par la Banque mondiale, le pays se distingue par des avancées notables qui favorisent une meilleure organisation de la vie professionnelle. Dans un contexte où la conciliation entre obligations professionnelles et responsabilités familiales reste un défi majeur, cette flexibilité représente une avancée significative. En permettant aux travailleurs de

moduler leurs horaires, le cadre juridique togolais contribue à instaurer un environnement de travail plus moderne et inclusif. Cette évolution bénéficie particulièrement aux femmes, souvent confrontées à des charges familiales plus importantes.

À la fin de l'année 2024, la fonction publique togolaise comptait près de 71 000 agents, un effectif en constante progression. Parmi eux, de nombreuses femmes jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement de l'administration. Leur inclusion accrue témoigne de la volonté des autorités de promouvoir l'égalité des chances et de valoriser les compétences féminines. Les progrès ne s'arrêtent pas là. Le rapport met également en lumière les avancées réali-

sées en matière de parentalité. Les réformes engagées ont permis de renforcer les protections liées à la maternité et d'améliorer les conditions de retour au travail après une naissance. Ces mesures contribuent à instaurer un climat plus favorable à une participation équilibrée des femmes au marché de l'emploi.

L'entrepreneuriat féminin constitue un autre axe majeur de transformation. Des réformes ciblées ont permis de simplifier les procédures de création d'entreprise et de réduire considérablement les coûts. Désormais, il est possible de créer une entreprise en quelques heures pour un coût d'environ 30 000 francs CFA, contre plus de 260 000 francs CFA auparavant. Cette évolu-



tion facilite l'accès des femmes aux opportunités économiques et encourage l'initiative privée. Par ailleurs, les efforts consentis dans le domaine de la garde d'enfants viennent compléter cet arsenal de réformes. En favorisant le développement de services adaptés, les autorités contribuent à alléger le poids des responsabilités domestiques qui pèsent sur de nombreuses femmes actives. Cette dynamique renforce leur capacité à maintenir ou à développer une activité

professionnelle, gage d'autonomie économique.

À travers ces différentes initiatives, le Togo affiche une vision claire : faire de l'égalité des chances un levier de développement économique. En intégrant flexibilité du travail, protection parentale et promotion de l'entrepreneuriat féminin dans son cadre juridique, le pays s'impose progressivement comme un modèle de transformation sociale et économique sur le continent africain.

La rédaction

Journée de l'eau

UN APPEL DE SÉNA ALIPUI POUR L'ÉQUITÉ AU TOGO

À l'occasion de la Journée mondiale de l'eau célébrée chaque 22 mars, le Togo s'inscrit une nouvelle fois dans la dynamique internationale de préservation de cette ressource vitale. En prélude à l'édition 2026, placée sous le thème « l'eau et le genre : eau, source d'égalité », le ministre délé-

gué chargé de l'Eau et de l'Assainissement, Séna Alipui, a lancé un appel solennel à l'endroit de tous les acteurs — institutions publiques, partenaires techniques et financiers, organisations de la société civile, collectivités locales, secteur privé et citoyens — pour un engagement collectif en fa-

veur d'une gestion équitable et durable de l'eau.

Dans son message, le ministre a insisté sur la nécessité de faire de chaque geste de préservation, de chaque initiative communautaire et de chaque projet d'infrastructure un levier pour bâtir une société plus juste, où l'accès à l'eau potable est partagé par tous. Il a particulièrement mis en lumière les inégalités persistantes dans l'accès à l'eau, qui affectent davantage les femmes et les filles, souvent contraintes d'assurer la corvée d'eau au détriment de leur éducation, de leur sécurité et de leur autonomisation économique. « Garantir un accès équitable à l'eau potable, c'est promouvoir l'égalité des chances, libérer du temps pour l'éducation des jeunes filles, améliorer la santé maternelle et infantile et renforcer la participation des femmes à la vie économique et sociale », a-t-il déclaré.

Porté par la vision du Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, le gouvernement togolais a fait de la gestion durable des ressources en eau une priorité nationale. Cette orientation stratégique commence à porter ses fruits avec des avancées significatives. Le taux d'accès à l'eau potable est passé de 60 % en 2020 à 72 % en 2025, avec une progres-



sion notable en milieu rural où il atteint désormais 77 %. Ces résultats sont attribués à la réalisation d'infrastructures hydrauliques, à l'installation de postes d'eau autonomes alimentés par l'énergie solaire dans les zones rurales, ainsi qu'à la modernisation des systèmes de production et de distribution en milieux urbain et semi-urbain.

Malgré ces progrès, des défis importants subsistent, notamment face au stress hydrique observé dans certaines régions. Pour y faire face, le Togo a franchi une étape décisive avec l'opérationnalisation du Fonds pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau. Cet outil stratégique vise à garantir un financement durable des actions de protection, de mobilisation et

de valorisation de l'eau, tout en renforçant la résilience du pays face aux effets du changement climatique.

Réaffirmant l'engagement du chef de l'État à faire du secteur social une priorité, notamment en matière d'accès universel aux services essentiels, le ministre Séna Alipui a souligné que l'eau demeure un pilier central de la lutte contre les inégalités et du renforcement de la cohésion nationale. À travers cet appel, le gouvernement togolais, avec l'appui de ses partenaires, entend poursuivre la mise en œuvre de programmes structurants afin de garantir un accès durable à l'eau potable pour tous, dans un esprit d'équité et de justice sociale.

La rédaction

Microfinance

PRÈS DE 5 MILLIONS DE TOGOLAIS PORTÉS PAR UNE RÉVOLUTION FINANCIÈRE SILENCIEUSE

Longtemps tenues à l'écart du système bancaire classique, des millions de Togolais trouvent aujourd'hui dans les services financiers décentralisés un levier décisif d'émancipation économique. À travers la microfinance, commerçants, artisans, agriculteurs et acteurs du secteur informel accèdent désormais au crédit, sécurisent leur épargne et développent des activités génératrices de revenus, redessinant progressivement le paysage économique national.

4,45 millions un an plus tôt, signe d'une progression rapide et continue. Dans le même temps, l'encours des dépôts atteint 447,5 milliards de francs CFA, en nette hausse par rapport aux plus de 401 milliards enregistrés en 2024. L'encours des crédits, lui, s'établit à 352,1 milliards de francs CFA, en légère baisse par rapport à l'année précédente, traduisant une amélioration notable des capacités de remboursement des emprunteurs.

Selon les données du ministère de l'Économie et des Finances, le total des actifs du secteur dépasse désormais 578 milliards de francs CFA, confirmant la solidité et la montée en puissance de la microfinance dans le pays. Cette dynamique repose sur un maillage dense de plus de 140 structures réparties sur l'ensemble du territoire, dont 63 regroupées au sein de l'Association professionnelle des systèmes financiers décentralisés. Ces institutions attirent une clientèle diversifiée composée de ménages, de jeunes, de femmes, de micro-entrepreneurs et de personnes vulnérables, séduits par des conditions d'accès plus accessibles et des taux d'intérêt jugés plus adaptés. Pour beaucoup, elles représentent bien plus qu'un simple service financier : un véritable tremplin vers l'autonomie économique.

À mesure que son empreinte s'étend, la microfinance s'affirme comme un instrument stratégique de transformation sociale au Togo. En facilitant l'inclusion financière et en soutenant l'initiative individuelle, elle participe activement à la construction d'une économie plus équitable et résiliente, où chaque citoyen peut espérer trouver sa place.

La rédaction

Dans les centres urbains comme dans les zones rurales, ces institutions de proximité s'imposent comme des partenaires incontournables. Leur implantation au plus près des populations contribue à réduire les inégalités d'accès aux services financiers, tout en insufflant une nouvelle dynamique aux économies locales. Là où les banques traditionnelles imposent souvent des conditions strictes et des garanties élevées, la microfinance offre des solutions souples, adaptées aux réalités quotidiennes des petits entrepreneurs.

Ce modèle inclusif permet à une large frange de la population d'obtenir des financements pour lancer ou consolider des activités, acquérir des équipements ou constituer des stocks. Parallèlement, l'accès à des mécanismes d'épargne sécurisés favorise l'émergence d'une culture financière plus structurée, essentielle à la stabilité des ménages et à la croissance des microentreprises.

Les chiffres traduisent l'ampleur de cette transformation. À fin décembre 2025, le secteur de la microfinance revendique plus de 4,7 millions de bénéficiaires, contre un peu plus de

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

En un click, payez votre TVM par

Mixo **Moov Money**

sur l'application **OTR TVM** disponible sur Playstore

8201 POUR TOUTES INFORMATIONS

Office Togolais des Recettes - OTR

FÉDÉRER POUR BÂTIR www.otr.tg



Citoyens togolais,

Conducteurs de poids lourds,

Les infrastructures routières sont un patrimoine commun que nous avons le devoir de protéger.

Les camions en surcharge détruisent précocement les routes.

Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.

**Message de la Société Autonome de Financement
de l'Entretien Routier (SAFER)**